

Les Saintes Maries de la Mer - Camping **La Brise de Camargue**
Du samedi 14 au samedi 28 MARS 2026



Adresse : Rue Marcel Carrière,
13460 - Saintes-Maries-de-la-Mer

Coordonnées GPS : Degrés sexagésimaux : N 43 ° 27' 20.78"
E 4° 26' 9.87"

Degrés décimaux : N 43.455782°
E 4.436070

Arrivée de 14h00 à 18h00.



Organisateurs : équipage Quirin Marcel

Inscriptions à adresser à :

M. et Mme QUIRIN Marcel

6 place Jules Ferry
84600 - VALRÉAS

Tél : 06 51 00 50 25 - E mail : cccest.a.quirin1@orange.fr



Participation :

CCC ESt : Réservation d'une semaine, par équipage : 12,00 €
Participation semaine supplémentaire : 10,00 €

Camping : Forfait une semaine au camping, par équipage : 180,00 € (avec électricité)
Personnes supplémentaires, voiture, remorque : voir le référent CCC EST sur site.
Taxe de séjour : 0,86 € par jour et par personne, **sous réserve** d'une augmentation en janvier 2026

Chèque : à libeller à l'ordre du CCC EST.

Virement : voir RIB sur le contrat de vente.

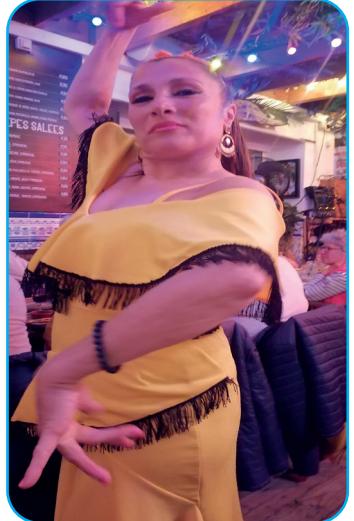
Visites organisées, en option, à régler sur place.

- Découverte d'une manade
- Visite guidée des Saintes Maries de la Mer
- Balade à cheval dans les marais
- Visite du Parc Ornithologique
- Soirée gitane au restaurant
- Musée de la Camargue



Visites libres

- Balades à vélo
- Spectacles camarguais aux Arènes
- Visite d'Arles
- Visite d'Aigues-Mortes, etc...





CONTRAT DE VENTE - BULLETIN DE PARTICIPATION

SAINTES MARIES DE LA MER - Camping La Brise de Camargue

Du 14 au 28 mars 2026

Nom / Prénom : - N° d'adhérent :

Nom / Prénom : - Club :

Nombre de personnes : dont : adultes et enfants (- 12ans)

Adresse :

Code postal : - Ville :

Tél 01 : - Tél 02 :

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription, veuillez nous indiquer lisiblement votre adresse E-mail.

Adresse E-mail :@

Immatriculation CC : - Longueur :m.

Voiture ou remorque : OUI - NON

- Participation d'une semaine par équipage :	12,00 €
- Semaine supplémentaire :	10,00,€
- Forfait une semaine au camping :	180,00 €
- Taxe de séjour : 0,86 € par jour, par personne : Nbre de pers. :.....=	€ €
- TOTAL :	

*** Les voyages et sorties sont établis conformément aux réglementations liées à L'immatriculation Voyages du CCC EST et au nouveau Code du Tourisme.

OUI

NON

Observations éventuelles

Du 14 au 21 mars 2026

Du 21 au 28 mars 2026

Ne sont pas inclus dans le prix : Les frais personnels, les frais de carburant les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances «annulation et rapatriement, etc.

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans nos sorties, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunion, visites, musées et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Les différents moyens de paiement.

Chèque : à l'ordre du CCC EST et à envoyer à l'organisateur, en le joignant au contrat.

Virement :

Ajouter une attestation de virement au contrat

Identifiant international de compte bancaire	
FR76 1027 8075 0000 0214 7200 136	
Domiciliation CCM VESOUL 4 ET 6 RUE GEORGES GENOUX BP 129 70003 VESOUL CEDEX 03 84 76 91 37	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
Titulaire du compte (Account Owner) CAMPING CAR CLUB EST 3 BOULEVARD LEFEBVRE DEVAUX 89300 JOIGNY	

Carte bancaire : demander le lien à l'organisateur.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON - OUI Lesquelles ?

Madame : NON - OUI Lesquelles ?

Autres personnes : NON - OUI Lesquelles ?

Contrat à retourner impérativement avant le :

15 février 2026

accompagné du règlement à l'ordre du CCC EST à :

**M. et Mme QUIRIN Marcel
6 place Jules Ferry
84600 - VALRÉAS**

Tél : + 33 6 51 00 50 25

E-mail :

ccest.a.quirin1@orange.fr

Nbre de CC mini par semaine : 10

Nbre de CC maxi par semaine : 20

Je soussigné M ou Mme

agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent CCC EST ou FICM moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance

responsabilité civile de l'association.

- Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne sous le n° W891001591

- Agrément tourisme n°IM089850001

- Assurance MACIF organisateur de voyages n° 15198613

- Assurance garantie financière Groupama

n° 4000718974/0

- SIREN n° 910 319 003

A

Le

Signature du participant (si toutes les rubriques sont correctement remplies.)

Réserve au CCC EST

A

Le